

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 30 septembre 2026 à 20h

Date de la convocation : 24/09/2026

Date d'affichage : 24/09/2026

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	22	22

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 24/09/2026.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

M. CHOMAT Pascal - Mme GOMES DE OLIVEIRA Eléonore - M. LAMURE Christophe - Mme VERPY Evelyne - M. CELEN Devris - Mme MERMET DAGUES Sophie - M. PARGA José - M. POIRON Jean-Pierre - Mme TRICAUD Françoise - Mme DUCORPS Dominique - M. PONCET Marc - M. FEDIX Christian - Mme FAVRE Isabelle - M. PLATHEY Pierre - M. CARBON Olivier - Mme BOULOGNE Emmanuelle - Mme HINSCHBERGER Edith - M. AULAS Sébastien - Mme DUCROUX Morane - Mme DELORME Amandine - M. MICHEL Quentin

POUVOIRS DEPOSES :

EXCUSE(S) : Mme PERONNET Béatrice

SECRETAIRE DE SEANCE : M. PONCET Marc

Objet : Constitution des commissions municipales et désignations des membres

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article L2121-22 du CGCT, le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Monsieur le Maire propose de créer des commissions municipales permanentes.

Il est rappelé que Monsieur le Maire est président de droit de toutes les commissions. Les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres (Art. L.2122-22 du CGCT).

Les commissions préparent le travail et les délibérations du conseil mais elles n'ont aucune compétence pour prendre des décisions. Elles émettent des avis purement consultatifs.

Il est proposé de réglementer leurs conditions de création, de fonctionnement et de suppression lors de l'élaboration du règlement intérieur. Tout conseiller municipal peut être désigné pour participer à une commission.

La seule règle est que la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle dans les communes de 1 000 habitants et plus afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale (Art. L.2122-22 du CGCT).

Il sera toujours possible à un élu intéressé sur un sujet de rejoindre une commission avec accord de M. le Maire.

Monsieur le Maire propose ainsi de créer les commissions avec le nombre de membres par commissions suivant :

- commission n°1 composée de 4 membres - Economie, commerce et artisanat
- commission n°2 composée de 9 membres - Bâtiments, voirie, réseaux, travaux et projets structurants
- commission n°3 composée de 7 membres - Aménagement du territoire, vie de quartiers et agriculture
- commission n°4 composée de 12 membres- Finances
- commission n°5 composée de 6 membres - Environnement, développement des énergies renouvelables
- commission n°6 composée de 6 membres- Fleurissement, propreté
- commission n°7 composée de 5 membres - Enfance, jeunesse, lien intergénérationnel, centre de loisirs
- commission n°8 composée de 5 membres - Scolaire, cantine
- commission n°9 composée de 5 membres - CME - CMJ
- commission n°10 composée de 8 membres - Vie associative
- commission n°11 composée de 5 membres - Organisation animation, fêtes et cérémonies
- commission n°12 composée de 6 membres - Communication, nouvelles technologies, bulletin municipal
- commission n°13 composée de 5 membres - Gestion funéraire
- commission n° 14 composée de 7 membres - Culture, tourisme

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide de :

- Créer les commissions municipales proposées par Monsieur le Maire
- Adopter le nombre de membres par commissions
- Fixer la composition des commissions municipales comme suit :

Commission n°1 - Economie, commerce et artisanat

Membres titulaires : PARGA José - CARBON Olivier - CHOMAT Pascal - POIRON Jean Pierre

Commission n°2 - Bâtiments, voirie, réseaux, travaux et projets structurants

Membres titulaires : Christophe LAMURE - POIRON Jean Pierre - CARBON Olivier - DUCROUX Morane - FEDIX Christian - HINSCHBERGER Edith - MICHEL Quentin - PLATHEY Pierre - PONCET Marc

Commission n°3 - Aménagement du territoire, vie de quartiers et agriculture

Membres titulaires : PARGA José - AULAS Sébastien - CARBON Olivier - DUCROUX Morane - LAMURE Christophe - MICHEL Quentin - POIRON Jean Pierre

Commission n°4 – Finances

Membres titulaires : VERPY Evelyne - CARBON Olivier - HINSCHBERGER Edith - PONCET Marc – CHOMAT Pascal – GOMES DE OLIVIERA Eléonore – LAMURE Christophe – CELEN Devris – MERMET DAGUES Sophie – PARGA José – TRICAUD Françoise – POIRON Jean-Pierre

Commission n°5 - Environnement, développement des énergies renouvelables

Membres titulaires : LAMURE Christophe - BOULOGNE Emmanuelle - FEDIX Christian - PLATHEY Pierre - POIRON Jean Pierre - PONCET Marc

Commission n°6 - Fleurissement, propreté

Membres titulaires : LAMURE Christophe - BOULOGNE Emmanuelle - FEDIX Christian - PLATHEY Pierre - POIRON Jean Pierre - PONCET Marc

Commission n°7 - Enfance, jeunesse, lien intergénérationnel, centre de loisirs

Membres titulaires : GOMES DE OLIVEIRA Eléonore - TRICAUD Françoise - BOULOGNE Emmanuelle - DELORME Amandine - CELEN Devris

Commission n°8 - Scolaire, cantine

Membres titulaires : CELEN Devris - BOULOGNE Emmanuelle - DUCROUX Morane - DUCORPS Dominique - PONCET Marc

Commission n°9 - CME – CMJ

Membres titulaires : CELEN Devris - GOMES de OLIVEIRA Eléonore - BOULOGNE Emmanuelle - DELORME Amandine - FAVRE Isabelle

Commission n°10 - Vie associative

Membres titulaires : CHOMAT Pascal - DELORME Amandine - FAVRE Isabelle - GOMES de OLIVEIRA Eléonore - PERONNET Béatrice - POIRON Jean Pierre - VERPY Evelyne - MERMET DAGUES Sophie

Commission n°11 - Organisation animation, fêtes et cérémonies

Membres titulaires : GOMES de OLIVEIRA Eléonore - TRICAUD Françoise - CHOMAT Pascal - DELORME Amandine - FAVRE Isabelle - VERPY Evelyne

Commission n°12 - Communication, nouvelles technologies, bulletin municipal

Membres titulaires : MERMET DAGUES Sophie - CHOMAT Pascal - DELORME Amandine - GOMES DE OLIVEIRA Eléonore - PARGA José - PERONNET Béatrice

Commission n°13 - Gestion funéraire

Membres titulaires : GOMES de OLIVEIRA Eléonore - TRICAUD Françoise - LAMURE Christophe - PLATHEY Pierre - PONCET Marc

Commission n° 14 - Culture, tourisme

Membres titulaires : VERPY Evelyne - GOMES de OLIVEIRA Eléonore - MERMET DAGUES Sophie - MICHEL Quentin - PERONNET Béatrice - POIRON Jean Pierre - PONCET Marc

Secrétaire de séance
Marc PONCET

Monsieur Gilles DUPIN
Maire

Fait et délibéré à Balbigny,
A Balbigny, le 30/09/2026

